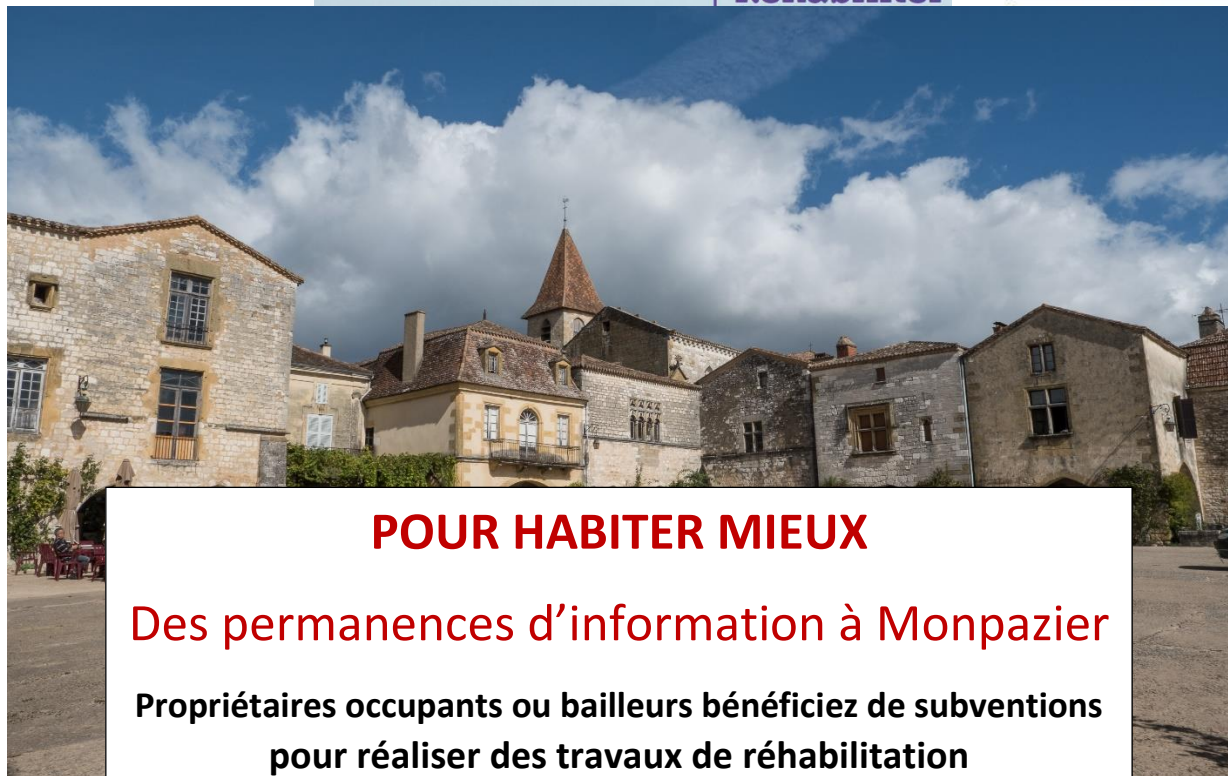




POUR HABITER MIEUX

Des permanences d'information à Monpazier

Propriétaires occupants ou bailleurs bénéficiez de subventions pour réaliser des travaux de réhabilitation



Venez rencontrer un conseiller sur une des permanences à la Mairie de Monpazier, les :

Vendredi 04 septembre
Vendredi 02 octobre
Vendredi 06 novembre
Vendredi 04 décembre
Vendredi 08 janvier

Rendez-vous au 05 19 59 01 00 ou par mail à service-habitat@cbbdp.fr

